

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1245

15 juin 2010

SOMMAIRE

Anciens Etablissements Arno ZUANG Im- mobilière S.A.	59732	Multi Investment Southgate (lp) S.à r.l. ...	59744
Anvers société civile	59715	Partapar S.A.	59722
Arcandia Sàrl	59718	Pribinvest S.A.	59720
Bader 8, S.à r.l.	59733	Proconsult Informatique S.à r.l.	59760
BIP Investment Partners S.A.	59760	RLP-Lux Transports S.à r.l.	59715
Blackstar Group Plc	59744	RP Rushmore S.à r.l.	59717
Captiva Capital S.à r.l.	59726	Sem Investment S.A.	59745
Covidien Group S.à r.l.	59746	SG Finance S.A.	59744
EB8 Fund S. à r.l.	59734	Sitmar S.A.	59728
Elcoteq SE	59728	SIX Pay S.A.	59728
Endurance HC Epsilon S.à r.l.	59719	Soft S.A.	59730
Espaces Sàrl	59743	SOPAF Asia S.à r.l.	59729
Euro Mobile S.A.	59723	Sparkling Capital Partners S.à r.l.	59719
FR Luxco Canada S.à r.l.	59747	SPR Soparfi SA	59760
Gasfin Investment S.A.	59745	t.e.a.m. Consulting S.A.	59724
Gasfin Slovenia S.A.	59716	Technical Reinsurance Company	59716
Georgia SA, SPF	59745	Toitures Artisanales S.à r.l.	59729
Gestion Conseil Formation S.A.	59758	Tomsif S.A.	59730
GHE Holding S.A.	59746	Trafford S.à r.l.	59717
Globo Re S.A.	59731	Trasfor International S.A.	59714
H.I.G. Europe - France II S.à r.l.	59718	TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à r.l.	59724
H.I.G. Europe - France I S.à r.l.	59716	Tunity S.A.	59730
H.I.G. Europe - Witex S.à r.l.	59716	Vale Europa S.à r.l.	59723
Hinduja Luxembourg Holding S.A.	59734	Vending Investment I S.à r.l.	59720
Idéal Service Toiture S.A.	59727	Vistra Fund Services S.à r.l.	59732
Illero Finance (Luxembourg) S.à r.l.	59717	VISTRA (Luxembourg) S. à r.l.	59731
ING PFCE Holdco S.à r.l.	59746	Voguet S.A.	59718
Lombard Odier Funds	59746	Weather Capital Special Purpose 1 S.A.	59718
Madas S. à r.l.	59723	Weber & Leroy S.A.	59732
METROINVEST EUROPEAN ASSETS (Luxembourg) S.à r.l.	59717	Wellington Luxembourg S.A.	59745
Multi Investment Projects S.à r.l.	59733	WPW GEOCONSULT Luxembourg S.à r.l.	59730
Multi Investment Properties S.à r.l.	59733		

Trasfor International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 147.218.

L'an deux mille dix, le seize avril.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "TRASFOR INTERNATIONAL S..A.", R.C.S. LUXEMBOURG No B 147.218, ayant son siège social à L-1449 Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 7 juillet 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1531 du 8 août 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L -1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de deux millions quatre cent soixante-neuf mille euros (EUR 2.469.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, à un montant de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-), avec émission de deux mille quatre cent soixante-neuf (2.469) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

2. Modifications afférentes de l'article 3 des statuts.

3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la société est augmenté par apport en espèces d'un montant de deux millions quatre cent soixante-neuf mille euros (EUR 2.469.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, à un montant de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-), avec émission de deux mille quatre cent soixante-neuf (2.469) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Ladite augmentation de capital a été entièrement souscrite et libérée en espèces par l'actionnaire unique ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-) divisé en deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000)."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. ZIANVENI, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 avril 2010. Relation: LAC/2010/17286. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Référence de publication: 2010062190/55.

(100061284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Anvers société civile, Société Civile.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 46-48, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg E 80.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mai 2010.
Référence de publication: 2010058552/10.
(100072807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

RLP-Lux Transports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 140.356.

Im Jahre zweitausendzehn, den sechzehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1.- Frau Waltraud Monika GEHLEN, geborene SCHEUER, Speditionskauffrau, geboren in Thomm/Trier (Deutschland), am 9. Dezember 1962, wohnhaft in D-54518 Altrich, Schneidkaul 14 (Deutschland);
- 2.- Herr Thomas GEHLEN, Speditionskaufmann, geboren in Trier (Deutschland), am 28. Mai 1987, wohnhaft in D-54518 Altrich, Schneidkaul 14 (Deutschland).

Beide sind hier vertreten durch Herrn Alain THILL, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht, vom Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Die Komparenten sind einzige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung RLP-LUX TRANSPORTS S.à r.l., mit Sitz in L-5366 Münsbach, Zone Industrielle, H.G.R. Luxemburg Nummer B 140356,

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 26. Juni 2008, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1973 vom 13. August 2008.

Welche Komparenten ersuchten den amtierenden Notar folgenden in ausserordentlicher Generalversammlung einstimmig gefassten Beschluss zu dokumentieren wie folgt:

Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Zweck der Gesellschaft abzuändern und demzufolge Artikel zwei, Absatz eins, der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 2. (Absatz 1).** Zweck der Gesellschaft ist der Betrieb eines Transportunternehmens im erlaubnispflichtigen gewerblichen Güterkraftverkehr, die Erbringung von Dienstleistungen im Bereich der Transportlogistik, die Ausführungen von Erd- und Baggerarbeiten, die Vermietung von Baumaschinen, sowie der Sammlung und Beförderung von besonders überwachungsbedürftigen Abfällen."

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr achthundert Euro abgeschätzt.

WORUEBER URKUNDE Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Vollmachtnehmer, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat er zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 avril 2010. Relation GRE/2010/1381. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010062194/43.

(100061899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Gasfin Slovenia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 138.633.

Les statuts coordonnés suivant l'acte 58701 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058556/9.

(100072785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

H.I.G. Europe - France I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 140.650.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58687 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058561/10.

(100072626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

H.I.G. Europe - Witex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 137.573.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58685 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058563/10.

(100072593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Technical Reinsurance Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 44.337.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 avril 2010

Le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

Résolution 2: Démission de Monsieur Georges Cornet comme Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Georges Cornet comme Administrateur et Président du Conseil d'Administration avec effet au 9 septembre 2009.

Résolution 3: Cooptation de Monsieur Achilles De Backer comme Administrateur

Le Conseil d'Administration décide de coopter, avec effet au 9 septembre 2009, comme Administrateur, Monsieur Achilles De Backer demeurant professionnellement au 4, Avenue Ariane, B-1200 Bruxelles, en remplacement de Monsieur Georges Cornet démissionnaire.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Achilles De Backer prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Résolution 4: Nomination du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration nomme Monsieur Jean Van Vliet, demeurant professionnellement au 4, Avenue Ariane, B-1200 Bruxelles comme Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010062209/25.

(100061780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

METROINVEST EUROPEAN ASSETS (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.984.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010058567/10.

(100072637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

RP Rushmore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 137.193.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

Référence de publication: 2010058569/10.

(100072755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Trafford S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 151.669.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2010.

Référence de publication: 2010058572/10.

(100072739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Ilero Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 79.989.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 29 avril 2010

1. Monsieur Ali NAAS a démissionné de son mandat de gérant.
2. Monsieur Taher Omar NEFFATI a démissionné de son mandat de gérant.
3. Monsieur Pietro LONGO a démissionné de son mandat de gérant.
4. Monsieur Essam Mohamed SHARIF, administrateur de sociétés, né à Tripoli (Libye), le 11 juillet 1978, demeurant à Sog Aljomaa, 2542 Tripoli (Libye), a été nommé comme gérant jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.
5. Madame Karema H. ALKESH, administrateur de sociétés, née à Tripoli (Libye), le 4 janvier 1962, demeurant à Ain Zara, 2542 Tripoli (Libye), a été nommée comme gérante jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.
6. Madame Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Luxembourg, le 4 mai 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Ilero Finance (Luxembourg) Sarl

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010062687/24.

(100062057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Voguet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 146.766.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mai 2010.

Référence de publication: 2010058573/10.

(100072709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Weather Capital Special Purpose 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 125.495.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58521 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058575/10.

(100072615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

H.I.G. Europe - France II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 150.213.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58688 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058592/10.

(100072701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Arcandia Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 152.374.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 avril 2010

Il ressort des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 avril 2010 que:

- la démission de Madame Candice DE BONI de son mandat de gérant est acceptée;

- Monsieur Alexandre C. DE MELLO VIEIRA COSTA RELVAS, né le 19 août 1956 à Angola (P), demeurant Rua Baronesa de Beck - 9001, Casa do Picadeiro, Malveira da Serra, P-2755-153 Alcabideche, est nommé gérant de catégorie A de la société, pour une durée indéterminée,

- Monsieur Marc LIMPENS, né le 17 février 1951 à Overijse (B), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

Monsieur Alain RENARD, né le 18 juillet 1963 à Liège (B), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et

Monsieur El Ahcène BOULHAIS, né le 12 décembre 1977 à Thionville (F), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

sont nommés gérants de catégorie B de la société, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010063086/24.

(100061361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Endurance HC Epsilon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 136.027.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société

- La démission de Messieurs Nicolas Tommasini, Yves Désiront et Christoph Manthe en tant que gérants de la Société avec effet au 3 mai 2010 a été acceptée.

- Ont été nommés gérants de la Société avec effet au 3 mai 2010 et pour une durée indéterminée:

* Monsieur Pascal Bruzzese, administrateur de sociétés, né le 7 avril 1966 à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Monsieur Eric Vanderkerken, administrateur de sociétés, né le 27 janvier 1964 à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Monsieur Fabien Wannier, administrateur de sociétés, né le 18 juillet 1977 à Bern (Suisse), demeurant professionnellement au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 3 mai 2010, que la société Orco Germany S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois avec siège social au 40, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B0102254, a transféré l'intégralité des parts sociales qu'elle détenait dans la Société de la manière suivante:

- 117 parts sociales à la société Even RX Sieben S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois avec siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B0151699;

- 8 parts sociales à la société Even RX Fünf Real Estate Partnership S.C.S., une société en commandite simple de droit Luxembourgeois avec siège social au 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B148149.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010063063/32.

(100061864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Sparkling Capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.350.

—
Extrait de la résolution prise par le Conseil de Gérance

- Monsieur Christian FRANÇOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg est coopté, avec effet au 26 mars 2010, en tant que Gérant de Catégorie B de la société, en remplacement de Monsieur Julien BELLONY, démissionnaire, avec effet au 26 mars 2010. La cooptation de Monsieur Christian FRANÇOIS sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée.

Luxembourg le 26 mars 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour SPARKLING CAPITAL PARTNERS S.A.R.L.

Signatures

Référence de publication: 2010062048/17.

(100060876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

Pribinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 107.957.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2010

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2010:

Ont été réélus aux fonctions d'administrateur, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2010:

- Monsieur Philippe Havaux demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287
- Monsieur Serge Cammaert, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287
- Monsieur Yves Lahaye, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon.

A été réélue commissaire aux comptes, pour la même durée:

- Ernst & Young S. A., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, Parc d'activité Syrdall.

Pour extrait certifié conforme

Référence de publication: 2010062049/17.

(100061071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

Vending Investment I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.432.

—
In the year two thousand and ten, on the first of April.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "Vending Investment I S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on May 17, 2006, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 117.432, published in memorial C, "Recueil Special des Sociétés et Associations" number 1634, page 78423, on August 29, 2006, and whose article of incorporation have been modified for the last time by deed enacted on December 29, 2008, published in Memorial C number 810, dated of April 15, 2009 on page 38836.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Rachel Uhl, jurist, with professional address at Luxembourg,

The chairman requests the notary to act that:

I. The partners present or represented and the numbers of shares held by them are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 4,237 (four thousand two hundred thirty-seven) shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this Extraordinary General Meeting so that the partners exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 5,000 (five thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 105,925 (one hundred five thousand nine hundred twenty-five euro) to EUR 110,925 (one hundred ten thousand nine hundred twenty-five euro) by the issue of 200 (two hundred) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners decide what follows:

First resolution:

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 5,000 (five thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 105,925 (one hundred five thousand nine hundred twenty-five euro) to EUR 110,925 (one hundred ten thousand nine hundred twenty-five euro) by the issue of 200 (two hundred) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each.

Second resolution:

It is decided to admit the actual partners of the company to the subscription of the 200 (two hundred) new shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the actual partners of the company represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of the two proxies given in Jersey on March 31, 2010;

declared to subscribe to the 200 (two hundred) new shares as follow

- 98 (ninety-eight) shares by Nmas1 Private Equity International Limited, acting in its capacity of general partner of Nmas1 Private Equity Fund US n°1 Limited Partnership,

- 102 (one hundred and two) shares by Nmas1 Private Equity International Limited acting in its capacity of general partner of Nmas1 Private Equity Fund n°2 Limited Partnership.

and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 5,000 (five thousand euro), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article eight of the Articles of Association to read as follows:

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 110,925 (one hundred ten thousand nine hundred twenty-five euro) represented by 4,437 (four thousand four hundred thirty-seven) shares of EUR 25 (twenty-five euro) each.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (1,300.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille dix, le premier avril.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Vending Investment I S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 117.432, constituée suivant acte reçu le 17 mai 2006, publié au Memorial C, Recueil Special des Sociétés et Associations numéro 1634, page 78423 du 29 août 2006, et dont les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu le 29 décembre 2008, publié au Memorial C numéro 810, page 38836 du 15 avril 2009.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 4,237 (quatre mille deux cents trente-sept) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les associés, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peuvent décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 5.000 (cinq mille euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 105.925 (cent cinq mille neuf cent vingt-cinq euro) à EUR 110.925 (cent dix mille neuf cent vingt-cinq euro) par l'émission de 200 (deux cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit:

Première résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 5.000 (cinq mille euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 105.925 (cent cinq mille neuf cent vingt-cinq euro) à EUR 110.925 (cent dix mille neuf cent vingt-cinq euro) par l'émission de 200 (deux cent) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'admettre les associés actuels, à la souscription des 200 (deux cent) parts sociales nouvelles:

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite les associés actuels, prénommés, représentés par Mr Régis Galiotto, prénommé, en vertu de deux procurations, délivrées à Jersey le 31 mars 2010;

ont déclaré souscrire aux 200 (deux cent) parts sociales nouvelles comme suit.

- 98 (quatre-vingt-dix-huit) parts sociales par Nmas1 Private Equity International Limited, agissant en sa qualité de gérant (general partner) de Nmas1 Private Equity Fund US n°1 Limited Partnership.

- 102 (cent deux) parts sociales par Nmas1 Private Equity International Limited agissant en sa qualité de gérant (general partner) de Nmas1 Private Equity Fund n°2 Limited Partnership.

et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 5.000 (cinq mille euro) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 110.925 (cent dix mille neuf cent vingt-cinq euro) divisé en 4.437 (quatre mille quatre cent trente-sept) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents Euros (1.300.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 07 avril 2010. Relation: LAC/2010/15307. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Référence de publication: 2010062184/128.

(100061435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Partapar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.519.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 octobre 2009

La cooptation avec effet au 31 octobre 2008 de Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement Monsieur Benoît PARMENTIER, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 2 octobre 2009.

Certifié sincère et conforme

PARTAPAR S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010062050/17.

(100060878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

Madas S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.316.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 8 avril 2010 que Monsieur Max Clergeau a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 31 décembre 2009.

Il a été décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Max Clergeau.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Madas S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2010062051/15.

(100060885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

Euro Mobile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, 219, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 81.312.

—
Il résulte d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 19/12/2009 que:

- Les mandats des administrateurs sont prolongés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'année 2012, à savoir:

* Monsieur Wilmes Nico, né le 06/12/1969 à Luxembourg et demeurant à L-4570 Niedercorn, 189, Rue Pierre Gansen, administrateur;

* Madame Medinger Christine, née le 08/01/1973 à Luxembourg et demeurant à L-4570 Niedercorn, 189, Rue Pierre Gansen, administrateur;

- Le commissaire aux comptes Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrit au RCSL sous le numéro B 121917 a changé de dénomination, la nouvelle étant G.T. Experts Comptables S.à r.l. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/05/2010.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010062676/22.

(100061916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Vale Europa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 252.705.250,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 80.747.

—
Suite à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 22 mai 2009 à Rio de Janeiro (Brésil), la société COMPANHIA VALE DO RIO DOCE, l'un des associés de la Société, a changé sa dénomination en VALE S.A..

Luxembourg, le 12 avril 2010.

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2010062101/13.

(100060722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

t.e.a.m. Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, rue Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 80.099.

—
Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung abgehalten am 17. April 2010

Verwaltungsrat

Die Hauptversammlung nahm den Rücktritt von Herrn Olaf Sträber, wohnhaft in D-65779 Kelkheim, Mozartstraße 1B als Verwaltungsratsmitglied, mit sofortiger Wirkung, an.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, Herrn Thorsten Dickhaut geboren am 6. September 1972 in Frankfurt am Main (Deutschland), wohnhaft in D-64546 Mörfelden, Gräfenhäuserstraße 32 (Deutschland), mit sofortiger Wirkung, als neues Verwaltungsratsmitglied zu ernennen.

Das Mandat dieses neu ernannten Verwaltungsratsmitglieds endet mit der jährlichen ordentlichen Hauptversammlung vom 2012.

Luxemburg, den 19. April 2010.

Unterschrift.

Référence de publication: 2010062106/17.

(100060909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.983.400,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.554.

—
In the year two thousand and ten, on the twenty-third of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

TS Nautilus Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 120692,

here represented by Ms. Suzana Fuia, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on April 22, 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à r.l." (the Company) with registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121554, incorporated by a deed of the undersigned notary of October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2383, dated December 21, 2006, and which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of March 10, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 851, dated April 21, 2009.

II. The Company's share capital is currently fixed at five million six hundred eight thousand two hundred and twenty-five Euro (EUR 5.608.225,00) represented by two hundred twenty-four thousand three hundred and twenty-nine (224.329) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of one million three hundred seventy-five thousand one hundred and seventy-five Euro (EUR 1.375.175,00) to raise it from its present amount of five million six hundred eight thousand two hundred and twenty-five Euro (EUR 5.608.225,00) to six million nine hundred eighty-three thousand four hundred Euro (EUR 6.983.400,00) by the creation and issuance of fifty-five thousand and seven (55.007) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each (the New Shares), vested with the same rights and obligations as the existing ones.

Subscription - Payment

TS Nautilus Holdings S.à r.l., prenamed, resolves to subscribe for the fifty-five thousand and seven (55.007) New Shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each, and fully pays them up in the amount of one million three hundred seventy-five thousand one hundred and seventy-five Euro (EUR 1.375.175,00) by contribution in cash in the amount of one million three hundred seventy-five thousand one hundred and eighty-five Euro (EUR 1.375.185,00).

The total amount of one million three hundred seventy-five thousand one hundred and eighty-five Euro (EUR 1.375.185,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

IV. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of ten Euro (EUR 10,00) to the Company's legal reserve.

V. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is fixed at six million nine hundred eighty-three thousand four hundred Euro (EUR 6.983.400,00) represented by two hundred seventy-nine thousand three hundred and thirty-six (279.336) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25,00) each".

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2.000,00).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille dix, le vingt-trois avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS Nautilus Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120692,

représentée par Mademoiselle Suzana Fuia, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 22 avril 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121554, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 23 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2383, du 21 décembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 10 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 851, du 21 avril 2009.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à cinq millions six cent huit mille deux cent vingt-cinq Euro (EUR 5.608.225,00) représenté par deux cent vingt-quatre mille trois cent vingt-neuf (224.329) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million trois cent soixante-quinze mille cent soixante-quinze Euro (EUR 1.375.175,00) pour le porter de son montant actuel de cinq millions six cent huit mille deux cent vingt-cinq Euro (EUR 5.608.225,00) à six millions neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cents Euro (EUR 6.983.400,00) par la création et l'émission de cinquante-cinq mille sept (55.007) nouvelles parts sociales (les Nouvelles Parts) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

TS Nautilus Holdings S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cinquante-cinq mille sept (55.007) Nouvelles Parts, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune et les libérer intégralement pour un montant d'un million trois cent soixante-quinze mille cent soixante-quinze Euro (EUR 1.375.175,00) par apport en numéraire d'un montant d'un million trois cent soixante-quinze mille cent quatre-vingt-cinq Euro (EUR 1.375.185,00). Un montant d'un million trois cent soixante-quinze mille cent quatre-vingt-cinq Euro (EUR 1.375.185,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

IV. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de dix Euro (EUR 10,00) à la réserve légale de la Société.

V. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à six millions neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cents Euro (EUR 6.983.400,00) représenté par deux cent soixante-dix-neuf mille trois cent trente-six (279.336) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euro (EUR 2.000,00). Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: S. FUJA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 avril 2010. Relation: LAC/2010/18366. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010062189/120.

(100061877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Captiva Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.800,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 101.999.

Extrait relatif aux décisions des associés de la Société

En date du 13 avril 2010, les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Richard van't Hof en tant que gérant de la société avec effet au 13 avril 2010;
- d'accepter la démission de Laetitia Ambrosi en tant que gérant de la société avec effet au 13 avril 2010;
- de nommer Patrick D'Andria, ayant pour adresse 20, rue de la Poste, L-2346, en tant que gérant de la société, avec effet au 13 avril 2010 et pour une durée indéterminée;
- de nommer Eric Lechat, ayant pour adresse 20, rue de la Poste, L-2346, en tant que gérant de la société, avec effet au 13 avril 2010 et pour une durée indéterminée;

Luxembourg, le 30 April, 2010.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010062269/19.

(100061376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

I.S.T. Toiture, Idéal Service Toiture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5770 Weiler-la-Tour, 26A, rue du Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 144.007.

L'an deux mille dix, le dix-neuf avril.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Idéal Service Toiture S.A.", en abrégé "I.S.T. Toiture", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 144007, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 244 du 4 février 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Monique GOERES, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Constatation de la nouvelle répartition des actions;
2. Transfert du siège social de Mersch à L-5770 Weiler-la-Tour, 26a, rue du Schlammestee, et modification afférente du premier alinéa de l'article 4 des statuts;
3. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que, suite à une cession d'actions intervenue entre parties, le tout en dehors de toute intervention du notaire instrumentant, les cent (100) actions représentatives du capital social sont détenues comme suit:

1) La société anonyme "GREEN MILE S.A.", établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I ^{er} , soixante-seize actions,	76
2) 3. Monsieur João GONÇALVES TEIXEIRA, ouvrier, demeurant à L-5750 Frisange, 11, rue de Mondorf, vingt-quatre actions,	<u>24</u>
Total: cent actions,	100

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Mersch à L-5770 Weiler-la-Tour, 26a, rue du Schlammestee, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4. (premier alinéa).** Le siège social est établi dans la commune de Weiler-la-Tour, (Grand-Duché de Luxembourg)."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de huit cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: GOERES - DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 avril 2010. Relation GRE/2010/1384. Reçu Soixante-quinze euros 75,-€

Le Releveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Junglinster, le 4 mai 2010.

Référence de publication: 2010062205/63.

(100061764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

SIX Pay S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 144.087.

Il résulte d'une résolution circulaire du conseil d'administration de SIX Pay S.A. en date du 6 avril 2009, que Messieurs Jean-Paul BETTENDORFF, Bruch 15, 4975 Bettange sur Mess, Luxembourg, et Niklaus SANTSCHLI, Bruhlenbergstrasse 14, 8400 Winterthur, Suisse, ont été nommés délégués à la gestion journalière de la Société en application de l'article 12 des statuts de cette dernière.

A Luxembourg, le 9 avril 2010.

Ms Dorothee Ciolino.

Référence de publication: 2010062207/12.

(100061606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Sitmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.920.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 29 avril 2010.

1. L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Jean-Marie VERLAINE, né le 27 mai 1959 à Differdange (Luxembourg) et résident à Luxembourg, 12, rue Jean Engling L-1466.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Pour SITMAR S.A.

Signature

Référence de publication: 2010062206/15.

(100061946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Elcoteq SE, Société Européenne.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.554.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 avril 2010 au siège social de la société a pris note de la volonté de Messieurs Antti PIIPPO, Juha TOIVOLA et Henri SJÖMAN de ne pas être renouvelés dans leurs fonctions respectives et comme administrateurs. L'assemblée générale a reconduit tous les autres mandats d'administrateurs et a nommé en qualité de nouveaux membres du Conseil d'administration Messieurs Pauli AALTO-SETÄLÄ et Sándor SCÁNYI. Suite au Conseil d'administration tenu le 3 mai 2010 qui a élu Monsieur Jorma VANHANEN comme Président, le Conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Mr Jorma VANHANEN, Administrateur et Président du Conseil d'administration, 4A, Lyökkiniemi, FIN-02160 Espoo;
- Mr Martti AHTISAARI, Administrateur, 5A9, Pohjoinen Hesperiankatu, FIN-00260 Helsinki;
- Mr Heikki HORSTIA, Administrateur, 18A2, Pertuskatie, FIN-02630 Espoo;
- Mr Eero KASANEN, Administrateur, 33A21, Arkadiankatu, FIN-00100 Helsinki;
- Mr François PAULY, Administrateur, 11, rue Auguste Liesch, L-1937 Luxembourg;
- Mr Pauli AALTO-SETÄLÄ, Administrateur, Aleksis Kivenkatu 35A20, FIN-00520 Helsinki;
- Mr Sándor SCÁNYI, Administrateur, 26 Laura Street, H-1121 Budapest.

Tous les mandats arriveront à échéance lors de la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2010 a renommé comme réviseur d'entreprises pour une année supplémentaire arrivant à terme lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

- KPMG Audit Sàrl, 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS Luxembourg B 103.590 représentée par son associé en charge Mr Philippe MEYER.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Pour ELCOTEQ SE

Signature

Référence de publication: 2010063068/30.

(100061819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

SOPAF Asia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 117.339.

1. Aux termes d'une assemblée générale du 23 décembre 2009, la société De Agostini S.A. Sicar a modifié sa dénomination sociale pour B&D Finance 2 S.A.

2. Il résulte par ailleurs d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 31 mars 2010, que la société FILAINE S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.79.225, a cédé vingt-cinq (25) parts sociales de la Société à la société So.Pa.F S.p.A. une société de droit italien dont le siège social est situé au 24, Foro Buonaparte, I-20121 Milan (Italie) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 0591660154.

Suite à ces opérations, les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

- La société B&D Finance 2 S.A. (anciennement De Agostini S.A. Sicar), une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 et immatriculée au Registre de Commerce et de Luxembourg sous le numéro B 108.206, détient 50 parts sociales de la Société;

- So.Pa.F S.p.A. détient 450 parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010062208/23.

(100061645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Toitures Artisanales S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.662,96.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Industrielle Langwies.

R.C.S. Luxembourg B 28.327.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique à Junglinster en date du 26 avril 2010 que:

- Conformément à l'article 10 des statuts de la société Monsieur Jos PETRY, maître mécanicien, né à Luxembourg le 18 mars 1964, demeurant à L-5540 REMERSCHEN - 126, Waïstrooss, est nommé gérant unique de la Société avec tous les pouvoirs de signature y reliés en remplacement des deux gérants actuellement en fonction Messieurs Gérard CRESPIN et Jean Pierre JUNIO.

Pour l'associé unique STATION SERVICES PETRY S.à r.l.

Me Nicolas SCHAEFFER

Par mandat

Référence de publication: 2010062210/17.

(100061438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

WPW GEOCONSULT Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Z.I. Langwies I.
R.C.S. Luxembourg B 131.131.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire que la décision suivante a été prise:

- La démission de Monsieur Peter Hack, ingénieur-diplômé, né le 11.06.1950 à Villingendord, demeurant à Zum Neuhof 5 D-66399 Mandelbachtal, comme gérant de la société est acceptée avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.05.2010.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2010062217/14.

(100061481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Tomsif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 136.199.

Résolution prise par l'associé unique, en date du 22 février 2010:

- l'associé unique constate la nomination par le conseil d'administration de Monsieur Michal Wittmann en qualité de Président du conseil d'administration avec effet au 9 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062211/11.

(100061414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Tunity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 107.472.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 23 avril 2010

- Ont été ré-élus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

Monsieur Eric LECLERC, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg,

Monsieur Jos HEMMER, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg,

Monsieur Anders RUNER, 247, avenue Winston Churchill, B-1180 Bruxelles

- A été ré-élu commissaire aux comptes pour la même période:

Monsieur Pascal FABECK, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2010062212/18.

(100061988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Soft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 98.239.

Extrait des résolutions des associés prises au siège social lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2010

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique accepte la démission de:

* Mme Claudia Schweich, née le 01/08/1979 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;

* Mr Renaud Labye, né le 11/09/1977 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;

* Mr Thierry Grosjean, né le 03/08/1975 à Metz (France), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;

de leur fonction de gérants avec effet au 26 avril 2010.

- L'associé unique nomme:

* Cyan S.à r.l., société luxembourgeoise, ayant son siège social au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136 122;

aux fonctions de gérant unique et pour une durée indéterminée avec effet au 26 avril 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Soft S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010062648/25.

(100061424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Globo Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 143.806.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2010

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée décide de renommer comme Administrateurs les personnes suivantes:

- M. Pedro Martin Molina REYES, Administrateur, demeurant au 12, Calle Villanueva, E- C.P. 28001 Madrid (Espagne)

- M. Jean STEFFEN, Administrateur, demeurant au 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg

- M. Danilo GIULIANI, Administrateur, demeurant au 74, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011 et qui statuera sur les comptes de l'exercice social de 2010.

- L'Assemblée nomme Mazars S.A. (R.C. B Luxembourg 56248), ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2011 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Extrait sincère et conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010062682/22.

(100061805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

VISTRA (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 750.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 37.185.

—
EXTRAIT

En date du 16 avril 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Frank Walenta, en tant que gérant et gérant délégué de la société, est acceptée avec effet au trente avril 2010.

- La nomination de Wim Rits, né à Merksem, Belgique, le 14 juin 1970, ayant l'adresse au 67, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg en tant que gérant est acceptée avec effet au trente avril 2010 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pour extrait conforme

Ivo Hemelraad

Référence de publication: 2010062214/17.

(100061720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Vistra Fund Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 625.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 142.021.

—
EXTRAIT

En date du 16 avril 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Frank Walenta, en tant que gérant et gérant délégué de la société, est acceptée avec effet au trente avril 2010.

- La nomination de Wim Rits, né à Merksem, Belgique, le 14 juin 1970, ayant l'adresse au 67, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg en tant que gérant est acceptée avec effet au trente avril 2010 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pour extrait conforme

Ivo Hemelraad

Référence de publication: 2010062213/17.

(100061442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Anciens Etablissements Arno ZUANG Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 23.028.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2010

Les actionnaires de la société Anciens Etablissements Arno Zuang Immobilière S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2010, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur Fulvio RIGANELLI, administrateur de société, né le 19 avril 1948 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3825 Schifflange, 16, Cité Schefflengerbiërg

au poste d'administrateur et d'administrateur délégué pour une période de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Dans le cadre de la gestion journalière, la société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur délégué ou par la signature individuelle de l'administrateur délégué.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010062653/20.

(100061402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Weber & Leroy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 81.168.

—
EXTRAIT

Résolution prise par l'associé unique, en date du 19 février 2010:

- l'associé unique constate la nomination par le conseil d'administration de Monsieur Michal Wittmann en qualité de Président du conseil d'administration avec effet au 3 octobre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010062216/12.

(100061282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Multi Investment Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 117.626.

Extrait relatif aux décisions des associés de la Société

En date du 26 avril 2010, les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Richard van't Hof en tant que gérant de la société avec effet au 26 avril 2010;
- de nommer Hans van de Sanden, ayant pour adresse 20, rue de la Poste, L-2346, en tant que gérant de la société, avec effet au 26 avril 2010 et pour une durée indéterminée;

Luxembourg, le 29 Avril, 2010.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010062260/16.

(100061583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Bader 8, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 122.643.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises au siège social lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2010

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique accepte la démission de:
 - * Mme Claudia Schweich, née le 01/08/1979 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;
 - * Mr Renaud Labye, né le 11/09/1977 à Liège (Belgique), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;
 - * Mr Thierry Grosjean, né le 03/08/1975 à Metz (France), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14 rue du Marché aux Herbes;
- de leur fonction de gérants avec effet au 20 avril 2010.
- L'associé unique nomme:
 - * Cyan S.à r.l., société luxembourgeoise, ayant son siège social au 14, Rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136 122; aux fonctions de gérant unique et pour une durée indéterminée avec effet au 20 avril 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Bader 8 S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010062645/26.

(100061460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Multi Investment Projects S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 117.625.

Extrait relatif aux décisions des associés de la Société

En date du 26 avril 2010, les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Richard van't Hof en tant que gérant de la société avec effet au 26 avril 2010;
- de nommer Hans van de Sanden, ayant pour adresse 20, rue de la Poste, L-2346, en tant que gérant de la société, avec effet au 26 avril 2010 et pour une durée indéterminée;

Luxembourg, le 29 Avril, 2010.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010062261/16.

(100061584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

EB8 Fund S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.219.

—
Extrait des résolutions des associés en date du 22 avril 2010

En date du 22 avril 2010, les associés ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Richard Croft de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pour extrait analytique conforme

Alexandra Petitjean / Eric Lechat

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010062262/15.

(100061599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Hinduja Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 152.829.

—
STATUTS

L'an deux mil neuf, le seize avril.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire, de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU

Monsieur SRICHAND P. HINDUJA, né le 28 novembre 1935 à Shikarpur (Inde), résidant à Roc Fleuri, 1, rue du Tenao, MC-98000 Monaco,

ici représentée par Monsieur Christian FRANÇOIS, résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 15 avril 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de "HINDUJA LUXEMBOURG HOLDING S.A.".

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social.

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.3 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.4 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.5 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

4.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent- dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième mardi du mois de mai, à 14.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société.

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées.

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 15. Commissaire(s).

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Affectation des Bénéfices.

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2010.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2011.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les trois cent-dix (310) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions de l'associé unique

L'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 4 (quatre) et celui des commissaires à 1 (un);

2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

(i) Carlo SCHLESSER, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales né à Luxembourg, le 30 août 1951, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(ii) Serge KRANCENBLUM, MBA, né à Metz (France), le 8 octobre 1961, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Srichand P. HINDUJA, businessman, né à Shikarpur, le 28 novembre 1935, demeurant à Roc Fleuri, rue du Tenao 1, MC-98000;

(iv) Ajay P. HINDUJA, businessman, né à Bombay, le 12 décembre 1967, demeurant à 13b Chemin de la Prévoté, 1223 Cologny Geneva.

L'assemblée décide de répartir les mandats d'administrateurs de la manière suivante:

Catégorie A:

(i) Srichand P. HINDUJA, businessman, né à Shikarpur, le 28 novembre 1935, demeurant à Roc Fleuri, rue du Tenao 1, MC-98000;

(ii) Ajay P. HINDUJA, businessman, né à Bombay, le 12 décembre 1967, demeurant à 13b Chemin de la Prévoté, 1223 Cologny Geneva.

Catégorie B:

(v) Carlo SCHLESSER, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales né à Luxembourg, le 30 août 1951, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(i) Serge KRANCENBLUM, MBA, né à Metz (France), le 8 octobre 1961, demeurant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. INTERAUDIT, avec adresse à 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29501 est nommé commissaire de la Société;

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2015; et

5. Le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des du mandataire de la comparante, le présent acte est établi en français, suivi d'une version anglaise. A la requête de ce même mandataire et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version française prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine on the sixteenth of April.

Before the undersigned, Maître Carlo WERSANDT notary, residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared

Mr SRICHAND P. HINDUJA, born on November 28, 1935 in Shikarpur, residing at Roc Fleuri, rue du Tenao 1, MC-98000 Monaco,

hereby represented by Mr Christian FRANCOIS, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated April 15th, 2010 (the Proxyholder).

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

Art. 1. Form and Name.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "HINDUJA LUXEMBOURG HOLDING S.A."

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand- Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

4.2 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

4.3 The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the

Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

4.4 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.5 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

4.6 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) consisting of three hundred and ten (310) ordinary shares with a par value of one hundred euro (EUR 100) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.

7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the third Tuesday of the month of May, at 2.00. p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

7.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.

8.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

8.2 Each share is entitled to one vote.

8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

9.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

9.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board.

10.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

10.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

Art. 11. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 12. Delegation of powers. The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 13. Binding signatures.

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

13.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

Art. 14. Conflict of interests.

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 15. Statutory Auditor(s).

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and shall terminate on the 31st of December of the same year.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

17.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 18. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 19. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first business year begins on this day and ends on the 31st of December 2010.

The first annual General Meeting will be held in 2011.

Subscription

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, hereby declares to subscribe to the three hundred and ten (310) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) in cash so that the amount of thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at one thousand euros (EUR 1,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of directors is set at 4 (four) and the number of auditors at 1 (one);
2. the following persons are appointed as directors:

(i) Carlo SCHLESSER, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales born in Luxembourg, on August 30,1951, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(ii) Serge KRANCENBLUM, MBA, born in Metz (France), on October 8, 1961, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Srichand P. HINDUJA, businessman, born in Shikarpur, on November 28, 1935 residing at Roc Fleuri, Rue du Tenao 1, MC-98000 Monaco;

(iv) Ajay P. HINDUJA, businessman, born in Mumbai, on December 12, 1967, residing at 13b Chemin de la Prévoté, 1223 Cologny Geneva.

The General Meeting decided to create two categories of directors as follows:

Catégorie A:

(i) Srichand P. HINDUJA, businessman, born in Shikarpur, on November 28, 1935 residing at Roc Fleuri, Rue du Tenao 1, MC-98000 Monaco;

(ii) Ajay P. HINDUJA, businessman, born in Mumbai, on December 12, 1967, residing at 13b Chemin de la Prévoté, 1223 Cologny Geneva.

Catégorie B:

(ii) Carlo SCHLESSER, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales born in Luxembourg, on August 30,1951, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

(iii) Serge KRANCENBLUM, MBA, born in Metz (France), on October 8, 1961, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. that INTERAUDIT, with registered office at 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Trade Register of Luxembourg under number B 29501, is appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;

4. that the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2015; and

5. that the address of the registered office of the Company is at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. At the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French versions, the French version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: Christian FRANCOIS, Carlo WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 avril 2010. LAC/2010/17224. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme -

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010066377/524.

(100063161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2010.

Espaces Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 44.407.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010063197/9.

(100061929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

SG Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 66.506.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2010

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Giorgio MORONI, administrateur de catégorie "A", décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 27/10/2009.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide:

De ne pas réélire

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

D'élire:

Réviseur d'Entreprises:

KPMG Audit S.à.r.l. 9, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg

Le mandat du réviseur d'entreprises prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SG FINANCE S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2010062252/24.

(100061818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Multi Investment Southgate (Ip) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 118.440.

—
Extrait relatif aux décisions des associés de la Société

En date du 26 avril 2010, les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Richard van't Hof en tant que gérant de la société avec effet au 26 avril 2010;
- de nommer Hans van de Sanden, ayant pour adresse 20, rue de la Poste, L-2346, en tant que gérant de la société, avec effet au 26 avril 2010 et pour une durée indéterminée;

Luxembourg, le 29 Avril, 2010.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010062263/16.

(100061452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Blackstar Group Plc, Société Anonyme.

Siège de direction effectif: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 114.318.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010058554/10.

(100072842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Wellington Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 37.861.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2010, les actionnaires de la société 'Wellington Luxembourg S.A.' ont pris la résolution suivante:

Le conseil d'administration de la société 'Wellington Luxembourg S.A.' est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2011:-

Sara Lou Sherman
Neil Medugno
Henry Kelly
Austin O'Connor
Alan Brody
Christophe Orly - ayant son adresse professionnelle à
Cardinal Place, 80 Victoria Street, London, GB-SW1E 5JL

Les actionnaires ont reconduit le mandat d'PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera des comptes de la société au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 3 mai 2010.
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
Rebecca Munn-René

Référence de publication: 2010063054/23.

(100061996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Gasfin Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 137.366.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58702 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058557/10.

(100072924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Georgia SA, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 136.455.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 mai 2010.

Référence de publication: 2010058558/10.

(100072968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Sem Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 106.324.

Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires datée du 20 avril 2010

A l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société, il a été décidé comme suit:

- de renouveler le mandat de Luxembourg Corporation Company S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet immédiat. son mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires devant se tenir en l'an 2015;

- de renouveler le mandat de T.C.G. Gestion S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet immédiat. son mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires devant se tenir en l'an 2015;

- de renouveler le mandat de C.M.S. Management Services S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet immédiat. son mandat expirant l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires devant se tenir en l'an 2015;

- de renouveler le mandat de CAS Services SA, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Commissaire aux comptes de la Société, avec effet immédiat. son mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires devant se tenir en l'an 2015:

Luxembourg, le 20 avril 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signature

Référence de publication: 2010062256/24.

(100061733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

GHE Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 76.799.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 mai 2010.

Référence de publication: 2010058559/10.

(100072922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

ING PFCE Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 95.702.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

Référence de publication: 2010058564/10.

(100072929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Lombard Odier Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 25.301.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010058566/10.

(100072973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2010.

Covidien Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.111.

En date du 29 avril 2010, l'associé unique de la Société a révoqué M Thomas Ford de son poste de gérant-délégué avec effet au 2 avril 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

COVIDIEN GROUP S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010062255/14.

(100061793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

FR Luxco Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 115.104.

In the year two thousand and ten, on the twelfth day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

FR X Offshore, L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands KY1-9005, registered under number WK-15642,

Hereby represented by Mr. Philippe Chenu, lawyer, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. That FR X Offshore, L.P. is the sole partner (the Sole Partner) of FR Luxco Canada S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 115.104, having a share capital of fifteen-thousand euro (EUR 15,000) (the Company) and incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on March 10, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1075 of June 2, 2006 (the Articles). The Articles were subsequently amended pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on April 10, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1032 of May 19, 2009. The Articles of the Company have not been amended since then.

II. That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Amendment and complete restatement of the articles of association (the Articles) of the Company, including the provision of the current Articles in connection with the Company's corporate object which shall henceforth read as follows:

"The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

2. Acknowledgment of the resignation of Isabelle Rosseneu, Richard Brekelmans and R. Donald Ferguson as managers of the Company and vote of discharge and appointment of the following persons as managers of the Company for an indefinite period:

- Johan Dejans, Company Manager, born on November 17, 1966, in Aarschot, Belgium, with professional address at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class A manager;

- Paul Lamberts, Commercial Director, born on September 18, 1965 in Tilburg, The Netherlands, with professional address at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class A manager;

- Neela Gungapersad, Senior Account Manager, born on January 17, 1972, in the Republic of Mauritius, with professional address at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class A manager;

- Joel Lambert, Associate General Counsel, born on December 15, 1968, in Illinois, United States of America, with professional address at 600 Travis, Suite 6000, Houston, Texas, 77002 United States of America, as Class B manager; and

- Anastasia Deulina, Director, born on 22 June 1973, in Moscow, Russia, with professional address at 25 Victoria Street, London, SW1H 0EX, United Kingdom, as Class B manager.

III. That the Sole Partner has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner resolves to amend and completely restate the Articles taking into account the preceding agenda. The Articles shall henceforth read as follows:

“I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “FR Luxco Canada S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the , development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at fifteen thousand euro (EUR 15,000), represented by one hundred and fifty (150) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. Where the Company is managed by one or more managers, a majority of the managers must have their residence in the Grand Duchy of Luxembourg. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets as often as required by the corporate interest of the Company or upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, a Class A manager may grant a power of attorney only to another Class A manager.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Board can only validly deliberate and act if the majority of managers present or represented are Class A managers and there is at least one Class B manager present or represented.

(vi) Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, resolutions of the Board are also taken by the affirmative votes of at least one Class A manager present or represented and at least one Class B manager present or represented.

(vii) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Subject to article 8.2 (v) of these Articles, participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held if a majority of the members of the Board are present in the Grand Duchy of Luxembourg provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, there is also at least two Class A managers present in the Grand Duchy of Luxembourg.

(ix) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the

Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The sole manager shall have its residence in the Grand Duchy of Luxembourg.

9.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.4. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five, the annual General Meeting of the Company shall be held each year on the first Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

13.6. The annual accounts must be filed with the Luxembourg Register of Commerce and Companies within the month of their approval by the annual General Meeting and at the latest within seven months after the date of closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on

one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.”

Second resolution

The Sole Shareholder resolves (i) to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of Isabelle Rosseneu, Richard Brekelmans and Donald Ferguson as managers of the Company and to grant them full discharge for the performance of their duties as managers of the Company and (ii) to appoint the following persons, with effect as of the date hereof, as managers of the Company for an indefinite period:

1. Johan Dejans, Company Manager, born on November 17, 1966, in Aarschot, Belgium, with professional address at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class A manager;

2. Paul Lamberts, Commercial Director, born on September 18, 1965 in Tilburg, The Netherlands, with professional address at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class A manager;

3. Neela Gungapersad, Senior Account Manager, born on January 17, 1972, in the Republic of Mauritius, with professional address at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as Class A manager;

4. Joel Lambert, Associate General Counsel, born on December 15, 1968, in Illinois, United States of America, with professional address at 600 Travis, Suite 6000, Houston, Texas, 77002 United States of America, as Class B manager; and

5. Anastasia Deulina, Director, born on 22 June 1973, in Moscow, Russia, with professional address at 25 Victoria Street, London, SW1H 0EX, United Kingdom, as Class B manager.

Declaration - Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 1,300.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the proxy holder of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le douzième jour du mois de mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

FR X Offshore, L.P., une société en commandite (limited partnership) organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, avec adresse à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, les Îles Caïmans KY1-9005, immatriculée sous le numéro WK-15642,

Ici représentée par M. Philippe Chenu, avocat, ayant son adresse professionnelle au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que FR X Offshore, L.P. est l'associé unique (l'Associé Unique) de FR Luxco Canada S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.104, ayant un capital social de quinze mille euros (EUR 15.000) (la Société) et constituée selon un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 10 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1075 du 2 juin 2006 (les Statuts). Les Statuts ont été modifiés ultérieurement suivant un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 10 avril 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1032 du 19 mai 2009. Les Statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification et refonte intégrale des statuts (les Statuts) de la Société, en ce compris la clause des présents Statuts concernant l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

"L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers

émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."

2. Prise d'acte de la démission de Isabelle Rosseneu, Richard Brekelmans et R. Donald Ferguson en qualité de gérants de la Société et vote de décharge et nomination des personnes suivantes en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

1. Johan Dejans, dirigeant d'entreprise, né le 17 novembre 1966 à Aarschot, Belgique, avec adresse professionnelle au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de Classe A;

2. Paul Lamberts, directeur commercial, né le 8 septembre 1965 à Tilburg, les Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de Classe A;

3. Neela Gungapersad, gérant de clientèle senior, né le 17 janvier 1972 dans la République de Maurice, avec adresse professionnelle au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de Classe A;

4. Joel Lambert, conseiller juridique associé, né le 15 décembre 1968 dans l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 600 Travis, Suite 6000, Houston, Texas, 77002 les Etats-Unis d'Amérique, en qualité de gérant de Classe B; et

5. Anastasia Deulina, Administrateur, née le 22 juin 1973 à Moscou, Russie, avec adresse professionnelle au 25 Victoria Street, Londres, SW1H 0EX, Royaume-Uni, en qualité de gérant de Classe B.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier et de reformuler les Statuts dans leur intégralité en tenant compte de l'ordre du jour précédent. Les Statuts auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "FR Luxco Canada S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et

au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000), représenté par cent cinquante (150) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Lorsque la Société est administrée par un ou plusieurs gérants, une majorité des gérants doit être domiciliée au Grand-Duché de Luxembourg. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur sur convocation de deux (2) gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions qui sont tenues dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil à condition que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, un gérant de Classe A puisse donner procuration uniquement à un autre gérant de Classe A.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée à condition que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants présents ou représentés sont des gérants de Classe A et si au moins un gérant de Classe B est présent ou représenté.

(vi) Les décisions du Conseil seront valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, les décisions du Conseil soient également prises par les voix positives d'au moins un gérant de Classe A présent ou représenté et d'au moins un gérant de Classe B présent ou représenté.

(vii) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. Sous réserve de l'article 8.2 (v) des présents Statuts, la participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue si la majorité des membres du Conseil est présente au Grand-Duché de Luxembourg à condition que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins deux gérants de Classe A soient présents au Grand-Duché de Luxembourg.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants à condition que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est administrée par un gérant unique, toute référence au Conseil de gérance dans les Statuts doit être interprétée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2. Le gérant unique sera domicilié au Grand-Duché de Luxembourg.

9.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.4. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter en Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

13.5. Si le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq, l'assemblée générale annuelle de la Société sera tenue chaque année le premier mardi du mois de juin de chaque année à 15h au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable durant lequel les banques sont ouvertes pour les affaires courantes à Luxembourg-Ville (soit un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même endroit.

13.6. Les comptes annuels doivent être déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg dans un délai d'un mois suivant leur approbation par l'Assemblée Générale annuelle et au plus tard sept mois après la date de clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) les comptes intermédiaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intermédiaires montrent que suffisamment de bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant

des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés, adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par l'un des moyens mentionnés ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés."

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide (i) de prendre acte de la démission, avec effet à compter de la date des présentes, de Isabelle Rosseneu, Richard Brekelmans et Donald Ferguson en qualité de gérants de la Société et de leur accorder pleine décharge pour l'exécution de leurs fonctions en qualité de gérants de la Société et (iii) de nommer les personnes suivantes, avec effet à la date des présentes, en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

1. Johan Dejans, dirigeant d'entreprise, né le 17 novembre 1966 à Aarschot, Belgique, avec adresse professionnelle au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de Classe A;

2. Paul Lamberts, directeur commercial, né le 8 septembre 1965 à Tilburg, les Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de Classe A;

3. Neela Gungapersad, gérant de clientèle senior, né le 17 janvier 1972 dans la République de Maurice, avec adresse professionnelle au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant de Classe A;

4. Joel Lambert, conseiller juridique associé, né le 15 décembre 1968 dans l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 600 Travis, Suite 6000, Houston, Texas, 77002 les Etats-Unis d'Amérique, en qualité de gérant de Classe B; et

5. Anastasia Deulina, Administrateur, née le 22 juin 1973 à Moscou, Russie, avec adresse professionnelle au 25 Victoria Street, Londres, SW1H 0EX, Royaume-Uni, en qualité de gérant de Classe B.

Déclaration - Estimation des frais

Le montant des dépenses en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 1.300.-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: P. CHENU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2010. Relation: LAC/2010/22235. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010062501/610.

(100077853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2010.

Gestion Conseil Formation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, route de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 130.412.

L'an deux mil dix, le vingt-trois avril,

Par devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange/Attert,

A COMPARU

la société AFC Benelux S.à.r.l., établie et ayant son siège social à L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 60.162,

représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, né le 12 janvier 1973 à Arlon, demeurant professionnellement à L-8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort, agissant en sa qualité de gérant de la dite société avec pouvoir d'engager la dite société,

ici représentée par Monsieur Detlef XHONNEUX, né le 27 février 1967 à Eupen (Belgique), demeurant professionnellement à L-8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort, et ce en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes et sera enregistrée avec le présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme

"Gestion Conseil Formation S.A."

établie et ayant son siège social à L-8069 BERTRANGE, 15 rue de l'Industrie,

inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B 130.412,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 2007, et ce sous la dénomination initiale de "Gestion Conseil Finance S.A.",

publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, en date du 12 septembre 2007, numéro 1.965, page 94.293,

au capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (EUR 31,00) chacune, qui se trouve entièrement souscrit et libéré.

L'assemblée est présidée par Monsieur Detlef XHONNEUX, qui désigne comme secrétaire, Madame Helena RAMOS, demeurant professionnellement à Redange/Attert.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Detlef XHONNEUX. Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de la société de son adresse actuelle à sa nouvelle adresse sise à L- 8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort.

2. Modification subséquente de l'article 1^{er} alinéa 2 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 1^{er} . (2^e alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Hobscheid."

3. Modification des articles 4 et 5 des statuts de la société

4. Révocation des anciens administrateurs ainsi que de l'administrateur-délégué, ce avec effet au jour des présentes.

5. Nomination de deux nouveaux administrateurs, à savoir:

Detlef XHONNEUX, né le 27 février 1967 à Eupen (Belgique), demeurant professionnellement à L-8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort.

Olivier DIFFERDANGE, né le 12 janvier 1973 à Arlon, demeurant professionnellement à L-8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort.

et ce avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

6. Révocation du commissaire aux comptes actuellement en fonction avec effet immédiat

7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, à savoir la société à responsabilité limitée La Compagnie Européenne de Révision, établie et ayant son siège social à Bridel.

8. Divers

II.- Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphés "ne varietur" par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social, - savoir les MILLE ACTIONS (1000) - est représentée, de façon qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle à sa nouvelle adresse sise à L- 8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} alinéa 2 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 1^{er} . (2^{ème} alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Hobscheid."

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles 4 et 5 des statuts pour leur donner dorénavant la teneur suivante:

Il est ajouté en fin de l'article 4 les dispositions suivantes:

" **Art. 4. (In fine).** Cependant, si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique respectivement par deux administrateurs et ce jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la Société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Chaque référence contenue dans les présents statuts et faite au Conseil d'Administration est une référence à l'administrateur unique respectivement aux deux administrateurs pour le cas où il n'existe qu'un seul actionnaire et aussi longtemps que la société ne dispose que d'un seul actionnaire."

L'article 5 dernier alinéa des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. (Dernier alinéa).** La société se trouve engagée, à l'égard des tiers:

soit par la signature individuelle de l'administrateur unique pour le cas où il n'existe qu'un seul actionnaire et que seul un administrateur (unique) a été nommé,

soit par la signature conjointe des deux administrateurs, si deux administrateurs ont été nommés et pour le cas où il n'existe qu'un seul actionnaire,

soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs pour le cas où l'administration est assurée par un Conseil d'Administration."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de révoquer les administrateurs et administrateur-délégué actuellement en fonction et ce avec effet au jour des présentes.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer deux nouveaux administrateurs, à savoir:

Detlef XHONNEUX, né le 27 février 1967 à Eupen (Belgique), demeurant professionnellement à L-8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort.

Olivier DIFFERDANGE, né le 12 janvier 1973 à Arlon, demeurant professionnellement à L-8371 HOBSCHEID, 1 route de Steinfort.

et ce avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

La société est engagée en toutes circonstances, y compris toutes opérations bancaires par la signature obligatoirement conjointe des deux administrateurs.

Sixième résolution

L'assemblée décide de révoquer le commissaire aux comptes actuellement en fonction et ce avec effet au jour des présentes. Il est toutefois spécialement décidé que ce sera l'ancien commissaire aux comptes qui devra se prononcer sur les comptes établis au 31 décembre 2009.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes et ce avec effet au jour des présentes et pour une durée indéterminée:

la société à responsabilité limitée La Compagnie Européenne de Révision, établie et ayant son siège social à Bridel, 15 rue des Carrefours, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 37.039.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente assemblée générale s'élève à environ 850.- (HUIT CENT CINQUANTE) EUROS.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les membres du bureau on signé avec le notaire.

Signé: Xhonneux, Ramos, Reuter.

Enregistré à Redange/Attert, Le 27 avril 2010. Relation: RED/2010/538. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 29 avril 2010.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2010066408/115.

(100062866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2010.

BIP Investment Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.

R.C.S. Luxembourg B 75.324.

Les comptes consolidés au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

s. Viviane Graffé

Directeur Administratif et Financier

Référence de publication: 2010056730/12.

(100071284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2010.

SPR Soparfi SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9834 Holzthum, 4A, rue de Lellingen.

R.C.S. Luxembourg B 142.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010062270/10.

(100061995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

Proconsult Informatique S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 42, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 141.681.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010062271/10.

(100061992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.
